



Crise sanitaire : L'intersyndicale boycotte la réunion avec ADRIEN TAQUET

Invitée à une visioconférence dite de « concertation » par le secrétaire d'état, ADRIEN TAQUET, l'intersyndicale de l'emploi à domicile a refusé d'intervenir au cours de cette réunion tout en brandissant des pancartes portant un hashtag #ASSMATSMEPRISEES afin de traduire la colère des professionnel(le)s.

Après l'énorme cafouillage et les décisions contradictoires intervenues autour du 1^{er} avril, les syndicats ont décidé de cette action pour réclamer des mesures immédiates pour les Assistant(e)s Maternel(le)s :

- Rendre les assistant(e)s maternel(le)s éligibles à la vaccination immédiate pour celles et ceux qui le souhaitent.
- Permettre aux Assistant(e)s Maternel(le)s d'avoir un droit de retrait leur ouvrant droit à indemnisation à 100 % si elles/ils craignent pour leur santé, particulièrement pour les femmes enceintes.
- Assurer un maintien de salaire à 100% pour les professionnel(le)s vulnérables ou qui sont obligé(e)s de renoncer à leur travail pour s'occuper de leurs enfants de moins de 16 ans.
- Augmenter l'aide aux MAM et faire en sorte qu'elle soit versée dès la fin du mois d'avril. Rappelez-vous qu'il a fallu attendre des mois pour percevoir les aides lors du premier confinement.
- Verser une prime pour celles et ceux qui assureront leur travail malgré la crise sanitaire, notamment en contribuant à l'accueil des enfants des soignants.
- Maintenir l'abattement dont elles/ils bénéficient normalement pendant les périodes d'activité partielle

L'intersyndicale reste mobilisée pour défendre les intérêts des salarié(e)s du secteur de l'emploi à domicile et au-delà de la concertation, elle appelle à l'action !

Paris, le 13/04/2021

Contacts :

● **Fédération C.G.T du commerce, des Services et de la distribution :**

Stéphane FUSTEC – 06 13 61 28 86

● **Confédération des syndicats d'assistants familiaux et d'assistants maternels CSAFAM :**

Nathalie DIORE- 06.28.18.21.89

● **Force Ouvrière F. G. T. A. / F. O. :**

Véronique DELAITRE – 06 72 80 22 92

● **Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux S.P.A.M.A.F. :**

Lydia LOISEL-06 13 23 18 69

● **Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA FESSAD :**

Liliane DELTON - 06 10 40 12 46